



## COMMISSION DE DISCIPLINE

PV 418

*Présidence : Bernard CHENEVAL*

*Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET*

*Membres présents : Pierre BERNARD, Alain ROSSET, Denis MOUCHET, Jean Denis ROUX*

Réunion du lundi 29 avril 2019

Publié le jeudi 2 mai 2019

**Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.**

---

**Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.**

**Délégation acceptée.**

---

**Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :**

**Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.**

**Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.**

- **IMPORTANT**

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 27 avril et jouant le 1 mai purgeront leur automatique le 1 mai et purgeront la suite de la sanction à compter du 13 mai (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le 1 mai purgeront leur automatique le week-end du 4 mai et purgeront la suite de la sanction à compter du 13 mai (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).



Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge le week-end du 4 mai et jouant les 8, 9 ou 10 mai purgeront leur automatique le 8, 9 ou 10 mai et purgeront la suite de la sanction à compter du 20 mai (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

Tous les joueurs sanctionnés d'un carton rouge les 8, 9 ou 10 mai purgeront leur automatique le week-end du 11 mai et purgeront la suite de la sanction à compter du 21 mai (se référer pour les sanctions définitives à FootClubs).

- **NOTE AU CLUB**

**S.C. MORZINE :**

Suite au courrier de Monsieur GAYDON Sébastien, nous vous informons que vous pouvez consulter le rapport de l'arbitre aux heures d'ouverture du District.

- **CONVOICATIONS AUDITIONS**

**Dossier n° 32 – 416/50516.2 :**

**Match n° 20642438 du 06/04/2019 – Séniors D4 – Poule B**

**AG BONS EN CHABLAIS II – AS FERNEY VOLTAIRE**

**Sont convoqués le Lundi 06/05/2019 à 19 hrs.**

**L'arbitre :**

ROSENBAUM Benjamin

**AG BONS EN CHABLAIS:**

Le président ou son représentant

DI LUNA Claude, éducateur

COTTANCEAU Clément, arbitre assistant

GONCE Damien, délégué

HUARD Cédric, capitaine

**Pour AS FERNEY VOLTAIRE :**

Le président ou son représentant

BOUGHABA Ismael, arbitre assistant

IBRAHIM Moustapha, éducateur

ZARHOUNI Loutfi, capitaine

EL GAZOUANI Loutfi, joueur n°11

---

**Dossier n° 36 – 416/50646-2 :**

**Match n°20642701 du 07/042019 – Seniors D4 – POULE D**

**AS NEYDENS – ANNECY PORTUGAIS**

**Sont convoqués le Lundi 06/05/2019 à 20 hrs.**



**L'arbitre :**

BEJAOUI Saifeddine

**AS NEYDENS**

Le président ou son représentant  
THOMAS Patrick, arbitre assistant  
GUY Jean Pierre, éducateur  
CHEVALLIER Gabriel, délégué  
TAOUAHRIA Abderrahim, dirigeant  
MBAMA ESSOMBA Pierre, capitaine  
MOREL Arnaud, joueur n°1  
ADEMI Arsim, joueur n°2  
BALLADE Christophe, joueur n°6  
MUSLIU Qemail, joueur n°10

**Pour ANNECY PORTUGAIS :**

Le président ou son représentant  
DOS SANTOS LOPEZ Fabio, arbitre assistant  
ALMEIDA ALVES Abel, éducateur  
ALVES Christophe, capitaine  
**ESTEVES Mickaël, joueur n°10**

---

**Dossier n° 33 – 414/54041.1 :**

**Match n°21108445 du 24/03/2019 – U15 D2 – Poule A -  
AMPHION 1 – GJ BONS/BALLAISON 1**

**Sont convoqués le Lundi 13/05/2019 à 19 hrs.**

**L'arbitre :**

LITZLER Enza

**L'observateur d'arbitre :**

WITINDI Matis

**CSP AMPHION:**

Le président ou son représentant  
GILLAND Christian, éducateur  
CORDIER Loïc, arbitre assistant  
DONOT Robert, délégué  
JAMALI Hosni, capitaine et son tuteur légal

**Pour GJ BONS/BALLAISON :**

Le président ou son représentant  
DA SILVA Cédric, arbitre assistant  
ARNAUD Aurélien, éducateur



VULLIEZ Elie, dirigeant  
RADOVANOVIC Marko, capitaine et son tuteur légal  
BERNARD Jeremy, joueur n°3 et son tuteur légal